

Document
d'accompagnement
thématique

Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat STAV

Thème : Technologie de l'Informatique
et du multimédia

Commentaires,
Recommandations pédagogiques,

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 1

Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

L'enseignement des TIM dans les modules :

-M4 Objectif 2 TD/TP à 16 élèves (31h)

-M6 activités pluridisciplinaires (12h)

-M9 activités pluridisciplinaires

Accompagnement personnalisé

Validation du B2i lycée

Enseignement facultatif TIM DGER/SDPOFE/N2013-2078



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

Le module M4

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 3

Version actualisée au 20 juin 2013

STAV

Objectif général du **MODULE 4** :

- Mobiliser des éléments d'une culture mathématique et **appréhender les principaux concepts et savoir-faire en technologies de l'information et de la communication (TIC) adaptés au traitement de situations issues de domaines variés, notamment, scientifiques et technologiques**

Version actualisée au 20 juin 2013

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

- S'appuyant sur les acquis des classes antérieures, l'enseignement de ce module a pour but de **donner à chaque élève la culture mathématique et informatique indispensable à sa vie de citoyen et les bases nécessaires à son projet de poursuite d'études.**

Les démarches pédagogiques mises en œuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité scientifique,
- de promouvoir l'acquisition de méthodes,
- de former à une utilisation raisonnée des outils technologiques,
- de permettre d'exercer un esprit critique par rapport à l'information notamment scientifique,
- de comprendre les enjeux et les évolutions des TIC dans tous les aspects de la vie sociale et professionnelle en termes d'accessibilité et d'adaptabilité.

On s'efforce de contextualiser les supports de formation en fonction des secteurs technologiques en prenant appui sur des situations et exemples concrets.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Il est recommandé :

- de mettre en place dès le début de la formation des horaires de cours pertinents, ni trop concentrés ni trop émiétés (minimum 1h30 chaque semaine) ;
- d'organiser un large accès en libre-service ou par la mise à disposition de matériels informatiques nomades en dehors des heures de cours, de sorte que les élèves puissent acquérir une solide pratique ;
- de faire exécuter par les élèves des travaux pratiques, réalisés sur le temps libre, et dûment corrigés par l'enseignant (usages : du cahier de textes numérique -synthèse à retenir, exercices de remédiation et/ou d'approfondissement et leurs corrigés- ; de l'espace numérique de travail ; d'une plateforme type Moodle, de tableau numérique interactif www.opensankore.org associé à un logiciel de type Italc...).

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 6

Version actualisée au 20 juin 2013

- Pour développer une utilisation raisonnée des logiciels étudiés, il convient d'habituer les élèves à conduire une **démarche rigoureuse qui leur permettra d'acquérir progressivement des méthodes d'analyse scientifique.**
- C'est pourquoi le professeur des TIM **insiste sur la phase d'analyse précédant la réalisation d'applications simples fondées sur des études de cas concrets.**

Version actualisée au 20 juin 2013

Afin de favoriser **l'autonomie et l'adaptabilité des élèves à d'autres logiciels que ceux utilisés en formation,**

il est recommandé de les entraîner à **l'utilisation :**

- **de la documentation,**
- **des aides en ligne, didacticiels et assistants.**

Version actualisée au 20 juin 2013

M4 Mathématiques et

Technologies de l'informatique et du multimédia

Objectif 2 : Mettre en œuvre, de façon raisonnée et citoyenne, les outils informatiques pour acquérir, traiter, représenter et communiquer des informations.



Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Nouveautés

Introduction des points suivants :

- production d'images
- insertion de sons
- tendre vers l'utilisation des ENT (espaces numériques de travail)
- aborder le traitement de l'information sous la forme de cartes heuristiques
- import/export de données pour une utilisation dans un tableur
- formatage personnalisé
- tri et filtres
- tableaux croisés dynamiques
- SIG (Système d'information géographique) & outils professionnels

Tendre à l'équilibre horaire entre les deux sous objectifs (2.1 et 2.2)

Validation proposée du B2i lycée

Objectif 2.1

Objectif 2.1 : Élaborer des documents composites **structurés** et savoir communiquer à l'aide des outils informatiques pour **répondre à un besoin identifié**

Veiller à un équilibre entre ces différents sous objectifs sans attacher une importance particulière aux aspects de mise en forme.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.1.1

2.1.1- Effectuer une **analyse préalable** au traitement des informations par l'intermédiaire de logiciels et de fonctionnalités.

- conduire cette **analyse** par l'intermédiaire de **cartes heuristiques** (ex. FreeMind...).
- aborder des **fonctionnalités d'annotations et de commentaires** (ex. logiciel Foxit Reader...pour les pdf)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.1.2

2.1.2- Créer, produire, traiter, exploiter des données sous la forme de **documents composites structurés**, transportables et publiables, à l'aide d'outils appropriés.

- réaliser des **documents composites** en insérant des tableaux, des objets, des liens...
- réaliser des documents **structurés** à l'aide de la pagination, de signets, de la table des matières...



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.1.3

2.1.3- Acquérir, **concevoir**, traiter des images et insérer des sons numériques.

- consolider la notion d'image numérique
- présenter les principaux formats à travers des manipulations pratiques
- proposer une méthodologie de **production** et d'acquisition d'images et de traitement (cadrage, contraste, luminosité, transparence...).
- se limiter à l'**insertion** de sons.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.1.4

2.1.4- Identifier les différents types d'activités de communication via un réseau et mettre en œuvre des outils de communication appropriés aux situations rencontrées.

- aborder les principaux outils de communication et de travail collaboratif (messagerie, messagerie instantanée, forum, wiki, blog, CMS...) via un **espace numérique de travail**.
- sensibiliser les élèves à l'utilisation des modèles et des chartes graphiques pour réaliser des supports de présentation.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.2

Objectif 2.2 : Traiter et représenter des informations à l'aide d'un tableur grapheur, **découvrir un système d'information géographique (SIG) et des outils professionnels.**

Objectif 2.2.1

2.2.1- Étudier et mettre en œuvre les principales fonctions d'un tableur grapheur.

A l'aide d'une **démarche de résolution de problèmes réalistes et contextualisés**, il s'agit d'étudier les fonctionnalités et les spécificités (manipulation de variables lors de travaux de simulation) d'un tableur grapheur.

Objectif 2.2.1 Tableur grapheur

- aborder la notion de **classeur** en élaborant et mettant en œuvre au moins **deux feuilles de calcul** tout en se limitant à des **formules simples** (report de valeur, opérateurs arithmétiques de base).
- présenter de **l'importation et l'exportation** de données (choix du format : csv, txt).
- la **syntaxe des fonctions utilisées** devra être maîtrisée.

Objectif 2.2.1 Tableur grapheur

- proposer des **exercices** mettant en œuvre :
 - des **formules à l'aide des fonctions simples** (Somme, Min, Max, Nb, Moyenne)
 - et le **formatage de cellules** (formats personnalisés exemple : m²).
- proposer des **exercices** s'appuyant sur des **cas concrets** qui nécessitent d'utiliser :
 - les **fonctions logiques** (Si, ET, OU)
 - et les **fonctions conditionnelles** (Somme.Si, Nb.Si).



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.2.1 Tableur grapheur

- utiliser systématiquement des **outils de recopie, d'incrémentation automatique, de listes (références absolues de cellules)**.
- aborder les fonctionnalités de bases de données en se limitant :
 - au **tri**
 - aux **filtres automatique ou élaboré**.
- **présenter les tableaux croisés dynamiques**.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.2.1 Tableur grapheur

GRAPHEUR

- traiter la réalisation de **graphiques simples** (secteurs, histogrammes, courbes)
- traiter la réalisation de graphiques **complexes à deux ordonnées** (diagramme ombrothermique, histogrammes cumulés)
- insister sur le **choix des différentes formes de représentations graphiques en fonction du type de variable étudiée.**
- conduire les élèves à **interpréter** les graphiques et à **analyser leur pertinence par rapport au problème que l'on souhaite illustrer.**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.2.2

2.2.2- Découvrir un système d'information géographique et aborder des outils professionnels.

La découverte d'un système d'information géographique s'effectue au travers d'un logiciel de SIG.

Pack SIGEA Eduter : <http://sigea.educagri.fr/pack-sigea.html>



Formation au PNF organisée chaque année par M. GUERREIRO au mois de mars ou par démultiplication régionale (DR FC)



Pack SIGEA SIG pour l'EA



Contenu détaillé du pack Sigea

Le contenu du pack Sigea est le suivant :

- Accès aux données IGN Scans25, BD Ortho et Toponymie
- Accès à d'autres données géographiques (MNT, Images Landsat)
- Accès à des supports de cours mis à disposition par l'équipe de Eduter
- Base de lien vers des logiciels SIG
- Tarifs préférentiels sur certains logiciels
- Accès à la plate-forme SIGA (gestion d'exploitation en ligne)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.3

Objectif 2.3 : Acquérir une **culture informatique citoyenne** et s'approprier un **espace numérique de travail** pour comprendre les enjeux actuels et à venir

Cet objectif sera abordé tout au long du module au travers d'exemples et d'applications concrètes.

Il ne fera pas l'objet de séances spécifiques.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.3.1

2.3.1- Découvrir l'architecture d'un environnement numérique de travail (ENT), les modalités de connexions à un réseau et structurer un espace de travail.

Afin de faciliter et d'optimiser l'accès aux documents que les élèves réalisent, l'enseignant leur présente la nécessité de **nommer convenablement les fichiers** et de **structurer leur espace numérique de travail**.

Objectifs 2.3.2 & 2.3.3

2.3.2- Identifier et utiliser les services et les ressources disponibles. (collaboration possible avec le professeur –documentaliste)

Encyclopédies en ligne, manuels numériques, ressources pédagogiques proposées ou non via l'ENT....

2.3.3- Analyser, **à partir de critères définis**, les résultats fournis par un traitement automatique.

Calcul, représentation graphique, correcteur....



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Objectif 2.3.4

2.3.4- Connaître les droits et les devoirs liés à l'usage des technologies de l'information et de la communication.

- s'attacher à mettre en évidence la **notion de protection de contenus originaux** dans le cadre du **respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle**

- aborder les **notions de présence numérique (volontaire ex. remplir un formulaire, involontaire ex. cookies, héritée ex. son image « taguée » par autrui - métadonnée-) et de traçabilité**

Cf. Louise MERZEAU Traces et identité numérique

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/conferences-en-ligne/detail-d-une-conference/?idRessource=1132&cHash=9981fd0816>

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 27

Objectifs 2.3.5 & 2.3.6

2.3.5- Déterminer les modalités de prévention des risques informatiques.

Sauvegardes multiples, mises à jour, antivirus....

2.3.6- Évoquer les perspectives d'usage et les domaines d'application des technologies informatiques et repérer les impacts sociétaux à partir d'exemples caractéristiques.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

L'évaluation du M4



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

EVALUATION CCF

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

EPREUVES DU PREMIER GROUPE						
EPREUVES OBLIGATOIRES						
	CANDIDATS DE LA VOIE SCOLAIRE			AUTRES CANDIDATS		
	Nature	Durée	Coefficient	Nature	Durée	Coefficient
E4/M4 Mathématiques et Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM)	Écrite (mathématiques) CCF	2h	3 1	Écrite	2h	4
E6/M6 Sciences économiques, sociales et de gestion	Écrite CCF	2h	2 1	Écrite	2h	3
EPREUVES FACULTATIVES Choix de deux enseignements facultatifs au maximum parmi les suivants : LV3 (2), pratiques professionnelles, pratiques physiques et sportives, pratiques sociales et culturelles, hippologie équitation						
Epreuve portant sur le premier enseignement facultatif	CCF		Point(s) >10			
Epreuve portant sur le second enseignement facultatif	CCF		Point(s) >10			
EPREUVES DU DEUXIEME GROUPE (3)						

(1) épreuve anticipée

(2) pour l'épreuve facultative de LV3 étrangère ou régionale pour les candidats hors CCF

(3) proposées aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 aux épreuves du premier groupe



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES EVALUATIONS (candidats bénéficiant du CCF)

EPREUVES	EPREUVES PONCTUELLES TERMINALES				CONTROLES EN COURS DE FORMATION				
	Forme	Durée	Disciplines	Coef.	Forme	Durée	Disciplines	Coef.	Période
E4	Ecrit	2h	Maths	3	Pratique	1h30 à 2h	TIM	1	En 1ère
E6	Ecrit	2h	SESG	2	Ecrit ou oral	--	2 disciplines parmi les 5 ESC / HG / SESG /STA / TIM	1	--
2 épreuves facultatives maximum	--	--	--	--	CCF	--	--	Points >10	--



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

2. Contrôle en cours de formation (pour les candidats en CCF)

Les enseignants de technologies de l'informatique et du multimédia (TIM) organisent un contrôle certificatif en classe de première. Ce contrôle se déroule lorsque cet enseignement a été effectué. Une organisation horaire du type de celle proposée dans le référentiel (minimum 1,5 heure hebdomadaire) doit permettre une évaluation en cours d'année.

Objectif

Il s'agit d'évaluer l'aptitude pratique des candidats à utiliser les outils informatiques pour résoudre un problème. Conformément aux exigences du référentiel, l'évaluation est centrée sur l'analyse d'un problème et à ce titre porte majoritairement sur l'utilisation d'un tableur-grapheur tout en balayant l'ensemble des objectifs.

Les exercices portent donc sur l'utilisation de différents outils de communication permettant l'élaboration de documents composites et sur la mise en œuvre des principales fonctionnalités d'un tableur-grapheur. Ils sont complétés par des questions relatives à la connaissance de l'espace numérique de travail.

Chaque élève réalise individuellement une épreuve pratique à partir d'un sujet commun. Le sujet comporte un énoncé écrit accompagné de fichiers informatiques. La durée de l'épreuve est de 1 h 30 à 2 heures.

Le responsable informatique de l'établissement veille à mettre en place les procédures techniques appropriées de manière à ce qu'aucune communication ou utilisation de ressources ne puissent être établies via le réseau informatique durant le CCF. Il veille également à établir une procédure fiable et sécurisée de sauvegarde des travaux des élèves lors de l'épreuve.

Chaque élève fournit différents documents en vue de l'évaluation : fichiers des exercices pratiques d'une part, documents relatifs à l'analyse du problème à résoudre et aux questions relatives au contrôle des connaissances d'autre part.

Modalités d'évaluation

La correction est réalisée par l'enseignant de technologies de l'informatique et du multimédia à partir des documents

- soit directement à partir des fichiers des élèves,
- soit à partir d'impressions réalisées a posteriori.

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 32

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

Nouveautés

1) Objectifs du contrôle

- de poser des questions relatives à la connaissance de l'espace numérique de travail (2.3)

2) Nature du contrôle

- sujet comporte un énoncé écrit accompagné de fichiers informatiques

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

CCF en classe de première

1) Objectifs du contrôle

- évaluer l'aptitude pratique des candidats à utiliser les outils informatiques pour résoudre un problème.
- l'évaluation sera centrée sur l'analyse d'un problème et à ce titre portera majoritairement sur l'utilisation d'un tableur grapheur tout en balayant l'ensemble des objectifs.

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

Les exercices porteront donc sur l'utilisation de différents outils de communication permettant l'élaboration de **documents composites** et sur la mise en œuvre des principales fonctionnalités d'un tableur grapheur.

Ils seront complétés par des **questions relatives à la connaissance de l'espace numérique de travail**.

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

2) Nature du contrôle

Chaque élève réalise **individuellement** une **épreuve pratique** à partir d'un **sujet commun**.

Le sujet comporte un énoncé écrit accompagné de fichiers informatiques.

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

Chaque élève fournit différents documents en vue de l'évaluation :

- fichiers des exercices pratiques d'une part,
- des documents relatifs à l'analyse du problème à résoudre
- **et** aux questions relatives au contrôle des connaissances d'autre part.

Durée de l'épreuve : 1 h 30 à 2 heures.

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

3) Modalités de correction

La correction est réalisée par l'enseignant TIM à partir des documents et

- soit directement à partir des fichiers des élèves,
- soit à partir d'impressions réalisées *a posteriori*.

EVALUATION CCF

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2013-2075 du 28 mai 2013

3) Modalités de correction

La correction est réalisée par l'enseignant TIM à partir des documents et

- soit directement à partir des fichiers des élèves,
- soit à partir d'impressions réalisées *a posteriori*.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

Pluridisciplinarité Le module M6



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



PLURI M6 12h TIM HG SESG ESC

Ressources naturelles et culturelles identité des territoires	M6	24h	Education socioculturelle 12h Sciences économiques sociales et de gestion 12h Histoire géographie 12h Technologies de l'informatique et du multimédia 12h
---	----	-----	--

- **Utiliser des SIG Systèmes d'Information Géographique (durée indicative 6h avec l'HG)**

Exemples :

- * comme outils d'aide à la prise de décision dans les démarches d'aménagement et de gestion des territoires, de valorisation des inventaires agro-écologiques réalisés....

- présenter à la classe les usages à travers des applications en ligne (Géoportail, BRGM, IGN, DIREN...).

- découvrir le vocabulaire associé aux SIG (modes de représentation vectoriel et matriciel, données attributaires, projection, couche...).

Après la découverte d'un logiciel de SIG (module M4), on peut :

- concevoir les activités en lien avec le stage collectif,
- manipuler des couches géographiques existantes,
- créer des couches géographiques simples,
- localiser et effectuer des mesures.

La mise en relation des informations permet un début d'interprétation des données.

Effectuer une démonstration d'outils de géolocalisation y compris d'appareils photo avec géolocalisation.

<http://www5.ac-lille.fr/~svt/svt/articles.php?lng=fr&pg=361>

CCF M6 : Réalités et dynamiques d'un territoire

Coefficient 1

Ce CCF, oral ou écrit, porte sur les connaissances et les savoir faire relatifs aux deux thèmes de pluridisciplinarité :

- « entreprise et territoire »,
- « ressources naturelles et culturelles, identité des territoires ».

EVALUATION

L'évaluation est réalisée par au **moins deux enseignants** choisis parmi les cinq disciplines concernées : ESC, HG, SESG, STA, **TIM**.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

L'accompagnement personnalisé



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement d'une durée hebdomadaire moyenne de deux heures, intégré à l'horaire des enseignements obligatoires de l'élève. Il s'organise autour d'activités distinctes du face-à-face disciplinaire. Il s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée.

Il favorise, pour l'élève, l'acquisition de compétences propres à la série STAV du baccalauréat technologique, tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. Il contribue ainsi à la préparation à l'enseignement supérieur.

La liberté d'initiative et d'organisation reconnue aux équipes pédagogiques doit permettre de répondre de manière diversifiée aux besoins des élèves. Au sein de l'établissement, l'accompagnement personnalisé doit être construit de façon cohérente avec le tutorat, les stages de remise à niveau ou les stages passerelles.

L'accompagnement personnalisé peut comprendre des activités coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Il s'appuie sur les technologies de l'informatique et du multimédia (TIM). Il prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires.

A l'initiative des équipes pédagogiques, les activités proposées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, pourront inclure par exemple :

- **le travail sur les compétences de base** : compréhension du travail attendu et organisation personnelle pour y répondre, expression et communication écrites et orales, prise de notes, analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter, réalisation d'un projet de médiation documentaire mettant en oeuvre l'usage d'un système d'information documentaire relatif à la culture générale ou à la culture technologique, maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication, conception de supports de communication diversifiés, activités contribuant au renforcement de la culture générale (conférences), aide méthodologique à l'écrit comme à l'oral, en autonomie ou en groupe, etc.
- **les travaux interdisciplinaires** : thèmes de travail choisis par les élèves ou les professeurs ; projets individuels ou collectifs.
- **la construction** d'un parcours de formation et d'orientation réfléchi prenant appui sur le passeport orientation formation, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, la participation de représentants des différentes branches d'activité professionnelle, la découverte in situ des métiers, etc.
- **la construction** d'une démarche de conduite d'un projet personnel, de sa définition à sa réalisation concrète.

Sur l'espace horaire dédié à l'accompagnement personnalisé, l'équivalent de 15 heures au moins sur le cycle sera consacré à la préparation du dossier technologique en articulation avec les enseignements du module M9.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

Pluridisciplinarité Le module M9



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



M9 et activités pluridisciplinaires du M9

Cf. les documents d'accompagnement M9

M9-AVE : Aménagement et valorisation des espaces

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bactechno/DA/bac-stav-DA-M9-AVE.pdf&t=1364919753&hash=25317b47fa35d347e1c004b4b3767970bfb3dcdc

Activités pluridisciplinaires « Tous les enseignants pouvant contribuer à la réussite des objectifs de ces travaux pluridisciplinaires peuvent être amenés à s'investir dans ces activités. Les activités de pluridisciplinarité sont proposées par l'enseignant d'aménagement et **par les enseignants qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs des séquences. La nature des projets menés influera sur la présence de telle ou telle discipline au sein de ces séances.** »

M9-STE : Sciences et technologies des équipements

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bactechno/DA/bac-stav-DA-M9-STE.pdf&t=1364919753&hash=97dca306bb58e0498499f7400f6d3b1d0949ac91

M9-SMR : Services en milieu rural

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bactechno/DA/bac-stav-DA-M9-SMR.pdf&t=1364919753&hash=c73a734d9731ffca8f600124c67fc1b18f325b8d

Activités pluridisciplinaires 15h30 Traitement de l'information

Thème 1 – Traitement de l'information Objectifs : Analyser, sélectionner et communiquer l'information. **En lien avec l'objectif 2 du module M4.**

M9-TA : Transformation alimentaire

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bactechno/DA/bac-stav-DA-M9-TA.pdf&t=1364919753&hash=71b186126bc11362eb3028a75ff6493ee203880d

M9-TPA : Technologies de la production agricole

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bactechno/DA/bac-stav-DA-M9-TPA.pdf&t=1364919753&hash=0abc4790e0c4b25d4e87ebef6805ad6051dea5dd

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 49



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

Le B2i lycée

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 50

VALIDATION DU B2i LYCEE

Orientations pédagogiques

Les compétences à acquérir pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication résultent d'une **combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à mobiliser dans des situations concrètes.**

Les connaissances, capacités et attitudes ci-après sont donc un fondement pour la mise en œuvre de ces compétences.

Les contenus pédagogiques sont organisés en **cinq domaines** communs aux trois niveaux.

<http://eduscol.education.fr/numerique/textes/reglementaires/competences/b2i/lycee>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



VALIDATION DU B2i LYCEE

Document d'accompagnement M4 TIM :

L'ensemble des objectifs de ce module M4 pourra contribuer à une validation partielle du B2i lycée.

Tout au long du cycle de formation, l'équipe pédagogique sera associée à la validation des items du Brevet informatique et internet Lycée.

VALIDATION DU B2i LYCEE

DOMAINE 1 : S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE TRAVAIL

Connaissances principales

Un environnement informatique permet grâce à des logiciels d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.

Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectif

Gérer son espace de travail dans un environnement en réseau.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- organiser son espace de travail ;
- être autonome dans l'usage des services et des outils ;
- être responsable vis à vis des services et outils et conscient des coûts d'usage.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



VALIDATION DU B2i LYCEE

DOMAINE 2 : ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE

Connaissances principales

Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectif

Être un utilisateur impliqué dans le respect des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à l'informatique et à l'internet ;
- protéger sa personne et ses données ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ;
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

VALIDATION DU B2i LYCEE

DOMAINE 3 : CRÉER, PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER DES DONNÉES

Connaissances principales

L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Objectif

Concevoir, réaliser et publier des documents numériques.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- concevoir des documents numériques en choisissant le logiciel, le service ou le matériel adapté ;
- exploiter des données ou des documents numériques ;
- coopérer à la réalisation collective d'un document ;
- modifier un ou plusieurs paramètres d'une situation simulée ou modélisée.

VALIDATION DU B2i LYCEE

DOMAINE 4 : S'INFORMER, SE DOCUMENTER

Connaissances principales

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectif

Construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les possibilités et les limites des ressources disponibles sur les réseaux.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- consulter des bases documentaires en mode expert ou avancé ;
- choisir et consulter des ressources ;
- identifier, trier et évaluer les informations.

VALIDATION DU B2i LYCEE

DOMAINE 5 : COMMUNIQUER, ÉCHANGER

Connaissances principales

Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Objectif

Communiquer, échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication de façon autonome.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- produire et diffuser un message ou un commentaire en choisissant le mode de communication, privé ou public en mode direct ou différé, selon l'information à diffuser ;
- recevoir un message y compris avec pièces jointes ou un commentaire.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



VALIDATION DU B2i LYCEE

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences du B2i Lycée fait l'objet d'un travail régulier tout au long de la scolarité au lycée.

Tous les enseignants sont susceptibles de contribuer à la validation de ces compétences.

La liste des connaissances, capacités et attitudes faisant l'objet d'une feuille de position élève sera publiée dans la circulaire de mise en œuvre de cet arrêté.

Cette feuille de position suit l'élève jusqu'à l'obtention du brevet informatique et internet lycée et renseigne ainsi sur la progression de ses acquisitions.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



VALIDATION DU B2i LYCEE

Modalités d'évaluation

Feuille de position de l'élève

L'élève est associé à l'acquisition des compétences.

Dans sa feuille de position, pour chaque item, il doit cocher la case :
« Je pense avoir atteint cette compétence »

B2i lycée

www.eduscol.education.fr/chrqt/b2i/b2i-NivLycee.pdf



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Version actualisée au 20 juin 2013

STAV Rentrée 2013

L'enseignement facultatif TIM

V. WOZNIAK & S. GENOUX IEA Technologies de l'Informatique et du Multimédia 60



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



ENSEIGNEMENT FACULTATIF TIM

DGER/SDPOFE/N2013-2078 04 juin 2013

-Pratiques sociales et culturelles :

- pratiques culturelles et artistiques
- technologies de l'informatique et du multimédia.

Le nombre d'épreuves facultatives qu'un élève peut présenter à l'examen est défini par l'arrêté de création de chaque diplôme. Ainsi, un candidat au :

- baccalauréat général série S peut s'inscrire à une ou deux épreuves,
- baccalauréat technologique série STAV peut s'inscrire à une ou deux épreuves,
- baccalauréat professionnel peut s'inscrire à une épreuve,
- CAPA peut présenter l'épreuve de langue vivante 1.

Les notes obtenues aux contrôles en cours de formation sont prises en compte dans le calcul de la moyenne de l'examen au titre des épreuves facultatives selon deux possibilités : prise en compte des résultats obtenus en classe de terminale ou prise en compte des résultats obtenus au cours des deux années du cycle terminal.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



ENSEIGNEMENT FACULTATIF TIM

Présentation générale

L'enseignement facultatif « technologies de l'informatique et de multimédia » prolonge les enseignements reçus tout au long de la scolarité, permet aux élèves d'appréhender autrement l'informatique et Internet ; il permet d'approfondir leur culture numérique, de les sensibiliser aux questions de société induites par la place croissante du numérique dans la vie sociale, professionnelle et personnelle. Son objectif n'est pas de former des experts en informatique, mais de fournir aux élèves des notions fondamentales, de les sensibiliser aux différentes applications pratiques de l'informatique en regard de leur futur métier et des questions de société.

Cet enseignement peut aussi concourir à la **professionnalisation des actifs agricoles et para-agricoles** dans des secteurs où l'informatique est incontournable tels que la production agricole (télé procédures, géo-référencement, sites web, automatismes, bases de données ...), les services (domotique, télé procédures, bases de données...), l'aménagement (conception et dessin assistés par ordinateur, géo-référencement, bases de données...), l'agroalimentaire (robotique, programmation, bases de données...), l'environnement (Système d'information géographique et géo-référencement, jeux sérieux, bases de données ...) et le secteur technico-commercial (sites Web, jeux sérieux, géo-référencement et bases de données...). Cet enseignement facultatif doit être conduit en **pédagogie de projet** en étroite collaboration avec les enseignants d'autres matières qui viennent compléter l'approche interdisciplinaire et éventuellement en lien avec des partenaires.

Le professeur de technologies de l'informatique et du multimédia peut utiliser une partie de son service d'animation pour la conduite de cet enseignement.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



ENSEIGNEMENT FACULTATIF TIM

Evaluation

Le dispositif d'évaluation fait pleinement partie d'une pédagogie de projet liée à cet enseignement. Il s'agit d'un contrôle en cours de formation (qui peut être réalisé seul ou en groupe) sous la seule responsabilité du professeur mais pour lequel il peut demander la participation de partenaires impliqués dans le projet.

Le dispositif d'évaluation doit être défini en début d'année en faisant l'inventaire des compétences à acquérir et en explicitant les critères de réussite et les niveaux d'exigence. L'évaluation s'appuie essentiellement sur les compétences acquises dans le domaine informatique.

Pour ce qui concerne les activités collectives : l'équipe pédagogique précise l'implication de chaque élève au sein du groupe, ainsi que les compétences particulières à développer et les modalités de leur évaluation. L'évaluation du travail de groupe, **qui ne devra pas excéder 50 % de la note finale**, portera sur le résultat du travail (s'il y a réalisation collective) et pourra intégrer des critères relatifs à la dynamique de projet, à la communication, à l'organisation du travail, aux relations dans le partenariat, où au climat dans le groupe.

-L'évaluation individuelle pourra prendre la forme d'épreuves ponctuelles d'analyse ou de pratique portant sur des savoir-faire. La constitution d'un dossier de recherches et de travaux personnels pourra servir de support à l'évaluation.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Version actualisée au 20 juin 2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



ENSEIGNEMENT FACULTATIF TIM

Cadrage

Cet enseignement facultatif peut être exploré selon les thèmes et exemples proposés :

- Création de sites Web
- Géo-référencement et données spatiales : tout projet utilisant les SIG...
- Conception Assistée par Ordinateur - Dessin Assisté par Ordinateur : projet de plan de jardin sur un logiciel dédié...
- Programmation structurée ou orientée objet : développement de projet incluant une phase d'analyse informatique (algorithmes, tables de décision...)
- Programmation et pilotage de la robotique professionnelle et de la domotique : initiation, utilisation, programmation...
- Programmation de jeux de simulation économique sérieux : découverte du concept
- « Eco-TIC » : découverte des éco-techniques de l'information et de la communication, conduite de projet...
- Analyse et conception de bases de données à l'aide d'un Système de Gestion de Base de Données Relationnelles (SGBDR) : projet de base de données sur logiciel dédié....

On veillera à proposer des activités adaptées aux équipements et logiciels disponibles dans l'établissement et en relation avec les filières professionnelles, générales ou technologiques des candidats.